

SPORT SANTE – Plateau Est

Pas de créneau spécifique

Athlétisme



1 séance par semaine. 2 de prévu en 2025.
Label FFBB avec test
150€ année ou 60€ / Trimestre

Basket



Pas de créneau spécifique, les patients sont intégrés à des groupes avec une adaptation.
120€ à l'année

Gym Douce



Plusieurs créneaux spécifiques. Programme Jeu Santé et Match

60€ à l'année

Tennis



Patient

Au cœur du dispositif, voici l'offre sport santé sur le territoire.



Vital Action

Bilante, Oriente et assure le suivi des patients. Maison Sport Santé labellisée.



CPTS

Porte une Fiche Action autour du sport santé.

Pros de santé sont les effecteurs.



ASCO

Mardi matin 9h-10h / 11h-12h
Gym douce, pilates, marche
100€ l'année et/ou 30€ la marche



Club Nautique de Belbeuf

Propose de l'aviron santé, créneau spécifique.
Vendredi 14h30-15h30.
M: 40€, Tri: 90€, A: 190€

SPORT SANTE – Plateau Est

Athlétisme



Lancelot Dubut-Hermel
Emma Bulte
lancelot.dh@gmail.com
emmabul2003@gmail.com
07.50.61.10.96

Basket



Frédéric DUBUS (BEES / Formation
mal de dos)
Aurélia DONARD (BEES / Coaching
senior)
06.72.09.93.24 (Sylvie Mallet -
Présidente)
vitagym76520@gmail.com

Gym Douce



Gourieux Michèle (BPJEPS
handicap + tennis santé)
Océane PELTIER (Master APAS)
06.80.14.81.82
tennis.plateau.est@gmail.com
plateau.est.sante@gmail.com

Tennis



Contacts des structures

Encadrant, Mail et numéros de
téléphones



Vital Action

Antoine Deschamps
Coordinateur de Vital Action
antoinedeschamps@vitalaction.fr
07 86 73 51 16



CPTS

cptsplateauest@gmail.com
07 66 83 23 31



ASCO

Joffrey Lemerrier (licence APA)
Asco.laneuville@laposte.net
Président : 06 19 82 85 51



Club Nautique de Belbeuf

Matthieu MILLOT (Formation
Aviron Santé)
aviron.cnbelbeuf@gmail.com
02.35.02.03.33

Aides : Pass'sport santé 76



Bénéficiaires

- Personnes ayant une attestation d'une Maison Sport Santé du département de la Seine-Maritime en cours de validé et souffrant de maladies chroniques (obésité, asthme, diabète, déficience respiratoire...) sport après cancer, séniors...
 - Personnes de plus de 16 ans et qui réside en Seine-Maritime.

Date limite du téléservice

- - Demandes formulées : entre le 01/10/24 et le 31/01/25
- - Structures sportives : entre le 01/10/24 et le 31/01/25
- - Validation par les structures : 15/02/2025

Procédure

- Votre médecin vous conseille de reprendre une activité physique et sportive et vous délivre une ordonnance. Vous vous mettez ensuite en lien avec une Maison Sport Santé qui vous transmet une attestation, vous vous inscrivez dans une structure sportive, puis vous vous rendez sur le service en ligne pour enregistrer votre demande
- **Maisons Sport Santé du territoire:**
IRMS²
VITAL ACTION
Maison médical du sport
Planeth Patient Rouen

Documents supports

- [Fiche informative pass sport santé](#)
- [Fiche d'aide à la saisie Pass'sport sante 76](#)
- [Fiche d'aide à la validation du pass sport sante 76](#)
- [Formulaire dématérialisé](#)

Avantages et conditions

- Une aide dématérialisée correspondant à 50 % de l'adhésion, plafonnée à 60 €. L'aide est versée au club par le Département qui doit déduire cette participation au licencié au moment de la prise d'adhésion.
- - Personnes ayant besoin de reprendre une activité physique et sportive, résidant en Seine-Maritime et âgées de plus de 16 ans.
 - Avoir l'attestation d'une Maison Sport Santé du Département de la Seine-Maritime en cours de validité et au nom de la personne concernée.
 - Être inscrit dans une structure sportive partenaire du dispositif.

